

les armes atomiques, a fait plus pour le relèvement de notre prestige international, que toutes les déclarations aboutées de tous les membres du cabinet actuel sur le même sujet, depuis cinq ans.

M. Grégoire: Ce n'est pas cela qu'ils disent à Rimouski. On n'en veut pas à Rimouski.

Une voix: On essaie de faire revivre Hitler.

Une voix: On va faire revivre Hitler si vous voulez le savoir.

M. Grégoire: On va le savoir à Rimouski.

M. Legaré: Monsieur l'Orateur, au nom de son collègue, le ministre des Finances, le ministre des Mines et des Relevés techniques qui me posait tantôt une question, déclarait, au cours de l'étude du bill, que le gouvernement désirait, par ce projet législatif, «obtenir tous les renseignements possibles pour accélérer notre croissance économique». J'ai bien compris: «tous les renseignements possibles». Mais il ne s'est probablement pas douté que sa déclaration constituait une contradiction de la politique actuelle de son gouvernement, qui a bien plus empêché que favorisé l'émission d'opinions venant de l'extérieur de la Chambre et qu'il s'est même opposé au témoignage de certaines personnes.

Je fais allusion à l'affaire Coyne et à certains légistes du gouvernement qui n'ont pu faire connaître leur opinion à la Chambre.

Le ministre ajoutait:

Cette mesure vise à la formation d'un bureau de consultation dont le rôle principal sera de conseiller le gouvernement sur les projets et les moyens d'expansion.

Je veux croire que le ministre est sincère. S'il est vraiment sincère, il devrait voir à ce que ce bill soit amendé de façon à permettre à certains organismes de retenir les services d'experts, d'économistes et de spécialistes dans la préparation de mémoires ou de travaux sur certaines régions.

Lorsque je parle d'organismes, je fais allusion, par exemple, à certaines Chambres de commerce dans des régions moins fortunées, aux Conseils d'orientation économique régionaux, à certaines fédérations de l'Union Catholique des Cultivateurs, à certaines centrales ouvrières et même certains groupes professionnels qui n'ont pas les ressources suffisantes pour faire une étude dans une région donnée mais qui, bénéficiant de l'assistance nécessaire pour obtenir les services de spécialistes, pourraient faire au gouvernement ou à l'Office que l'on veut créer des suggestions peut-être très heureuses.

Le gouvernement a déjà créé un Office pour promouvoir les sports. Il a consacré, ou du moins il avait l'intention de consacrer une somme de cinq millions de dollars à

cette fin; il ne dépensera même pas deux millions, mais il avait déclaré partout dans le pays, et surtout durant la dernière campagne électorale, qu'il dépenserait cinq millions.

Eh bien, si le gouvernement peut dépenser cinq millions pour favoriser les sports, je suis convaincu qu'il acceptera de faire voter une certaine somme d'argent pour promouvoir l'expression d'opinions par le truchement de certains organismes.

Tout en invitant certains spécialistes à comparaître devant lui, ledit office devrait rechercher l'opinion de groupements sur les moyens d'améliorer l'économie dans telle région, dans tel secteur ou dans tel domaine.

Les fonctions et les attributions de cet Office national de développement économique sont vaguement décrites dans le bill. Ce bill devrait inclure, par exemple, un examen de la situation économique actuelle, la recherche des causes qui en ont entraîné le ralentissement depuis cinq ans. L'Office devrait aussi étudier si nous faisons le meilleur usage de nos ressources, évaluer nos efforts dans le domaine de la recherche, et déterminer si l'industrie et les gouvernements consacrent des sommes suffisantes à cette fin.

L'Office doit aussi déterminer si notre mode actuel de taxation ne pourrait pas être amélioré, de sorte que l'industrie d'exportation puisse mieux faire face à la concurrence internationale.

Si c'est possible, il lui faudrait aussi inventorier les charges fiscales imposées aux industries de l'extérieur par leur gouvernement respectif, industries qui nous concurrencent sur les marchés mondiaux.

Dans ses attributions, l'Office national de développement économique devrait également être autorisé à étudier l'opportunité et les avantages de mettre à la disposition de nos industries, surtout les petites et les moyennes, des experts reconnus dans leur domaine propre.

La convertibilité de certaines industries à la fabrication d'articles plus en demande, et pour lesquels il y a un marché réel, devrait être suggérée et encouragée.

L'Office pourrait également chercher à déterminer à quel rythme doit se poursuivre, annuellement, la construction de nouvelles habitations. Est-ce que ce doit être 50,000, 100,000 ou 150,000? Je suis d'avis qu'il serait à propos que le gouvernement ait ces renseignements.

L'Office devrait aussi être autorisé à étudier les fluctuations de notre économie depuis 10 ou 15 ans, évaluer la cause de ces variations, fixer le taux de croissance annuel de notre production domestique et suggérer des moyens pour le maintenir.